



La prévention du suicide en milieu de travail

1^{er} sondage sur la prévention du suicide en milieu de travail

Septembre 2014

MÉTHODOLOGIE



Sondage réalisé auprès de 311 personnes issues des réseaux de la Chaire et de l'AQPS. Les données ont été redressées en fonction du sexe.



Le questionnaire a été administré par Internet.



Les réponses ont été recueillies en septembre 2014.



Le sondage a été administré et analysé par la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail.

MÉTHODOLOGIE



Employés = 69%

Gestionnaires = 31%

Secteur:

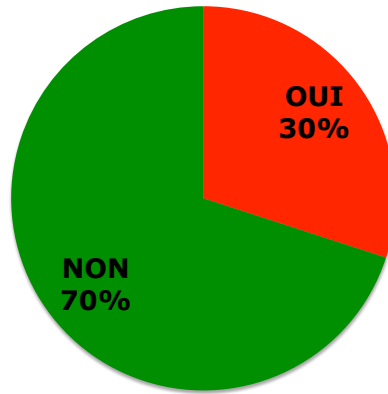
Public 61%

Privé 25%

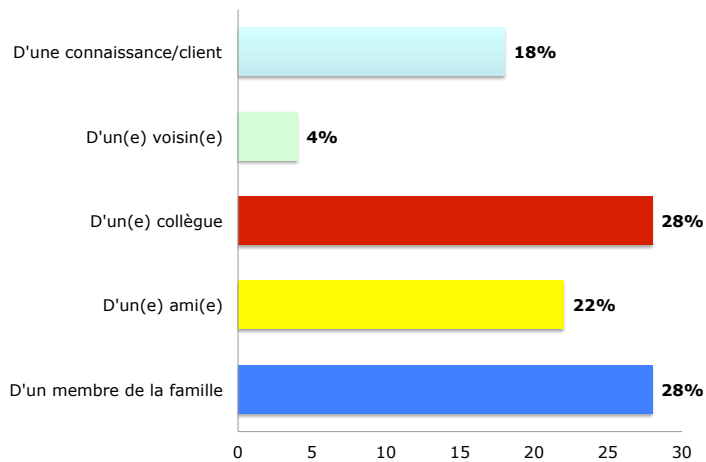
Communautaire 14%

RÉSULTATS

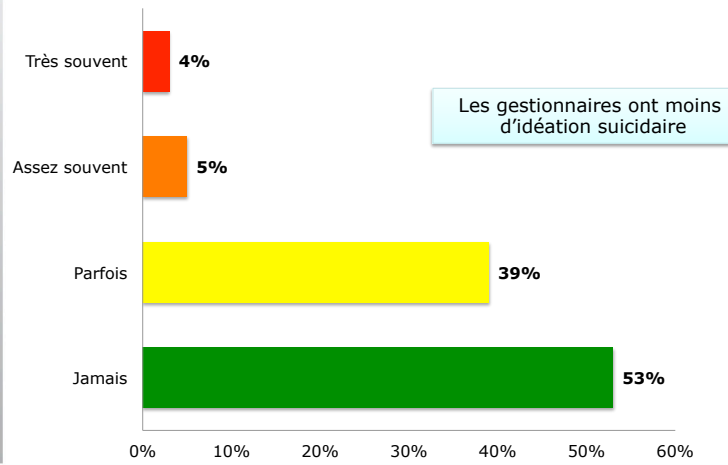
Q. Au cours des douze derniers mois, avez-vous été confronté(e) au suicide dans votre entourage?



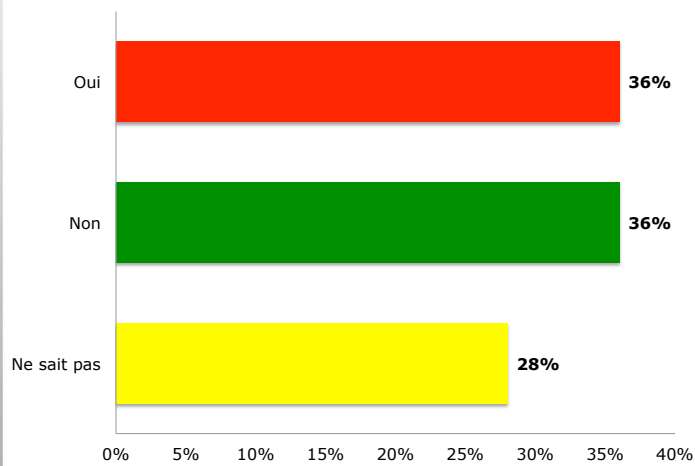
Q. Il s'agissait?



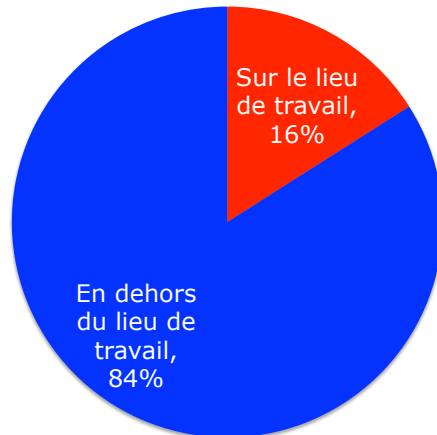
Q. Vous même, avez-vous déjà songé au suicide?



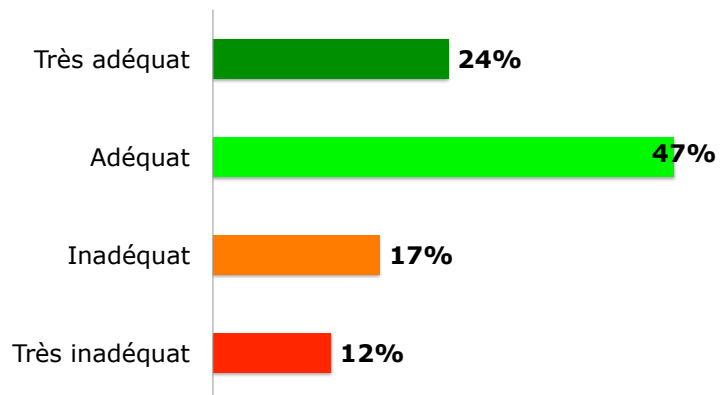
Q. Au cours des 5 dernières années, votre entreprise a-t-elle été confrontée au suicide ou à la détresse suicidaire d'un employé?



Q. Si votre entreprise a été confrontée au suicide (passage à l'acte) d'un employé était-ce:



Q. D'après vous, lors de cet événement, le soutien de l'entreprise a été:

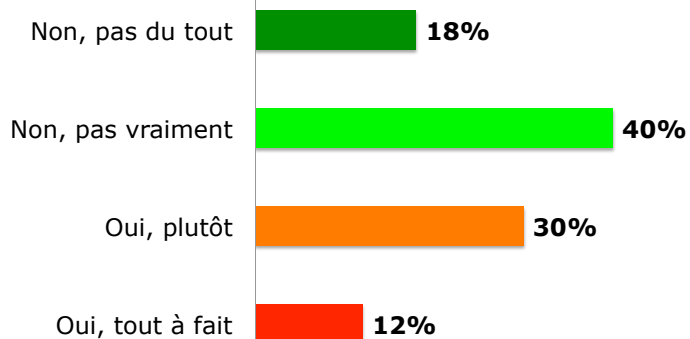


Q. Pouvez-vous indiquer les actions qui ont été mises en place à la suite de cet événement?

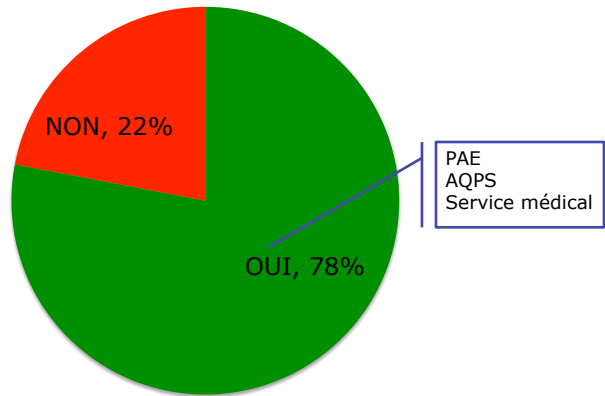
PAR ORDRE D'IMPORTANT:

1. Programme d'aide aux employés
2. Cellule psychologique, debriefing
3. ... **RIEN**
4. Centre de prévention du suicide
5. Médecin
6. Politique harcèlement psychologique
7. Réseau de sentinelles
8. Accompagnement RH

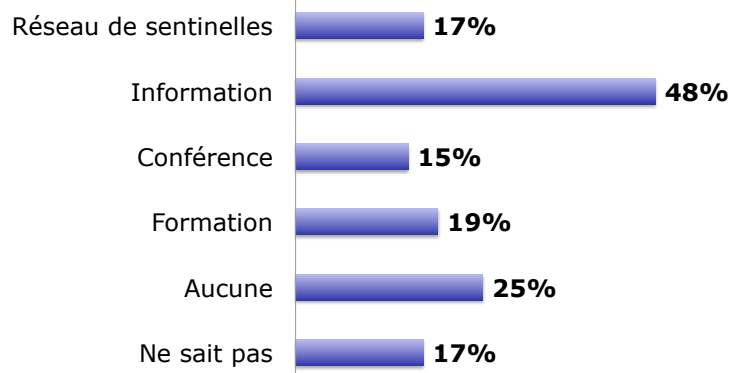
Q. Cet événement suicidaire a-t-il eu des répercussions négatives sur l'entreprise?



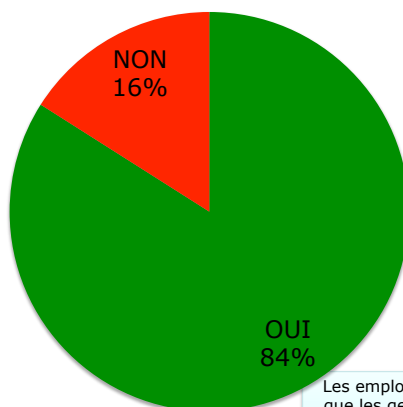
Q. Si un collègue ou vous-même avait des idées suicidaires, sauriez-vous comment obtenir de l'aide au sein de votre entreprise?



Q. Quelle(s) action(s) votre entreprise a posé en matière de prévention du suicide? (plusieurs réponses possibles)



Q. Croyez-vous que votre entreprise devrait avoir des activités de prévention du suicide?



Les employés sont plus nombreux que les gestionnaires à demander des activités de prévention du suicide: 88% VS 75%

ANALYSE

Message-cléf:

Une personne sur trois affirme que son entreprise a été confrontée au suicide ou à la détresse suicidaire d'un employé. Dans 16% des cas, le passage à l'acte a eu lieu sur le lieu de travail.

Si des actions de prévention sont généralement en place, elles demeurent à la surface du phénomène et se limitent à la diffusion d'information. Le suicide est l'expression d'une détresse qui prend racine dans les profondeurs du psychique, l'information, bien que pertinente atteint difficilement ces profondeurs.

Lors de ces événements dramatiques, le soutien est jugé adéquat, mais huit répondants sur dix affirment tout de même que les entreprises devraient faire plus de prévention.

ANALYSE

Pour **28%** des personnes confrontées au suicide dans son entourage, il s'agit d'un **collègue**.

Une personne sur trois affirme que son entreprise a été confrontée au suicide ou à la détresse suicidaire d'un **employé**.

Dans **16%** des cas, le passage à l'acte a eu lieu sur le **lieu de travail**.

71 % des répondants considèrent que le soutien de l'entreprise à été adéquat très ou très adéquat.

Au classement des actions prises à la suite d'un événement suicidaire, la réponse **RIEN** arrive au **3^e rang!**

En matière de prévention du suicide, **48%** des entreprises se limitent à diffuser de **l'information**.

Huit répondants sur dix demandent plus de prévention dans l'entreprise.